TRAIT D'UNION

Le journal de Kan Ar Mor

Kan Ar Mor
ASSOCIATION
#52 - Octobre 2020

RETOUR EN IMAGES SUR LES ACTIVITÉS ESTIVALES - P.11

Pascale et Karine du Foyer d'Audierne.
Exposition photos « En voisins ».
© M.F GAUCHER

ACTUALITÉ ASSOCIATIVE

REDÉFINIR NOTRE PROJET ASSOCIATIF : POINT D'ÉTAPE
P. 3

ÉTHIQUE

ENTREVUE AVEC LE DR CYRIL HAZIF-THOMAS
P. 4 - 5

VIE DES ÉTABLISSEMENTS

SAVS-SAMSAH : PAROLES D'USAGERS
P. 9

L'ÉDITO

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

SÉBASTIEN MAILLARD

L'APRÈS COVID, LA CONFIRMATION DE NOTRE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

La crise sanitaire que nous vivons encore provoque des effets sur tous les aspects de la vie, à l'échelle individuelle et collective, sanitaires, sociaux, culturels, psychiques…

Elle a transformé, au moins temporairement, les priorités de l'action publique, les hiérarchies entre les missions. Des questionnements légitimes doivent se faire relatifs aux arbitrages entre les logiques de coût, d'effectivité ou d'efficience, et de protection contre les risques, ou encore entre sécurité et liberté lorsqu'on évoque la toujours possibilité de restreindre les libertés d'aller et venir.

La présence du virus, exige le maintien de mesures prophylactiques strictes et crée une période complexe, à risque sans doute, mais dans laquelle le maintien du lien social relève d'un besoin vital, a fortiori pour les personnes vulnérables en établissement médico-social dans le secteur du handicap et des personnes âgées.

Ce lien social doit aussi être préservé et développé comme un objectif prioritaire.

Nous devons tirer des enseignements de cette période et un devoir d'imagination s'impose sans doute à nous. L'élaboration de notre Projet Associatif devra forcément intégrer cette nouvelle donne qui viendra renforcer l'objet qui fonde notre action, et afficher nos préoccupations sociales, environnementales et économiques dans nos organisations, dans nos activités et projets.

Il est sans doute temps aujourd'hui de revendiquer et d'affirmer notre Responsabilité Sociétale en tant qu'entreprise du secteur social.

La Responsabilité Sociétale d'Entreprise doit être demain tant une visée qu'une pratique, que des outils telles qu'une politique qualité et une réflexion éthique viendront étayer et en préciser le sens.

Les enjeux d'une démarche valorisant cette responsabilité sont de contribuer au bien-être des usagers de notre association, de contribuer aux équilibres sociaux et sociétaux, d'agir pour préserver notre environnement et ses ressources, tout cela en garantissant la viabilité économique de notre institution. Mais c'est aussi affirmer une gestion sociale des ressources humaines.

Depuis plusieurs mois, un collectif rassemblant aujourd'hui 27 associations gestionnaires du secteur médico-social et social ainsi que trois organisations syndicales majeures, CFDT, CGT et SUD, s'est constitué pour défendre les intérêts des salariés de nos associations et l'attractivité de nos métiers.

L'enjeu est fondamental et notre association, aux côtés et avec les autres acteurs associatifs et syndicaux, y prendra sa part.

REDÉFINIR NOTRE PROJET ASSOCIATIF : POINT D'ÉTAPE

Le Projet Associatif, carte d'identité de l'association, est un document formalisé qui décline les valeurs fondamentales et fondatrices de cette dernière. Il permet de faire connaître ou de rappeler les caractéristiques de l'association et les objectifs poursuivis, il garantit la continuité et la cohérence des actions menées, **donne le cap à suivre pour les prochaines années.**

À l'extérieur, le Projet Associatif permet également de positionner l'association comme porteuse d'un projet et non comme une entité uniquement gestionnaire, de faire connaître et partager les valeurs communes clairement énoncées, et de sensibiliser l'opinion publique à la spécificité du public accompagné.

Le Conseil d'Administration de notre association a confirmé, en date du 13 décembre 2018, la volonté d'actualiser notre Projet Associatif. Il a pour ce faire validé une méthode et un agenda devant permettre la participation des différents acteurs : les usagers, les familles, les administrateurs, les professionnels et leurs représentants.

Le questionnement dans le cadre d'une démarche partagée s'est effectué en 5 groupes thématiques de travail qui se sont réunis au cours de 3 séances, réparties entre février et juin 2019.

L'objectif était de faire un état des lieux et de mettre en exergue la ou les réelles questions stratégiques du projet afin de poser un diagnostic sur les problématiques essentielles de l'association.

LES THÉMATIQUES

1 interroger notre identité, notre positionnement, notre ambition

2 interroger le modèle socio-économique, les richesses humaines, les organisations et les leviers économiques

3 interroger les alliances

4 interroger la gouvernance

5 interroger l'utilité sociale

LE CALENDRIER

DÉCEMBRE 2020
Validation du Conseil d'Administration

FÉVRIER 2021
Approbation en Assemblée Générale

L'ÉTHIQUE ÇA NOUS CONCERNE TOUS !
OSEZ CANDIDATER À CETTE NOUVELLE DYNAMIQUE ASSOCIATIVE AU SERVICE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES.

L'éthique ça nous concerne tous !

Du 15 septembre au 15 octobre, répondez à l'appel à candidature et devenez membre du comité de réflexions éthiques. Lors des accompagnements, la morale, les valeurs renseignent sur la conduite à tenir mais dans certaines situations complexes, elles peuvent être inopérantes et amènent un questionnement.

Composé d'administrateurs, de représentants des conseils de la vie sociale et de professionnels, le comité est engagé pour 3 ans, au rythme de 4 rencontres par an. Il devra permettre d'apporter un éclairage éthique en soutien aux pratiques professionnelles.

Par un croisement de plusieurs points de vue, ce groupe a pour mission principale d'apporter un éclairage distancié sur des situations concrètes complexes qui engagent des enjeux éthiques. Cette prise de distance permettra de passer d'une situation singulière à un thème puis à une réflexion plus générale. Son action se déroule sans contrainte d'urgence ou d'obligation de résultat. L'intention éthique est avant tout celle d'une mise en sens des pratiques.

Pour candidater, complétez le document mis à votre disposition et faites-en retour par courrier ou par mail : comite.ethique@kanarmor.fr. Toutes les candidatures seront anonymisées pour garantir l'impartialité du choix.

L'éthique c'est réfléchir ensemble.

C'est réfléchir sur ce qu'on peut faire ou ne pas faire.

C'est réfléchir sur ce qui est bien ou pas bien.

Avec l'éthique, on réfléchit à plusieurs.

On discute ensemble.

Parfois, on réunit un groupe de personnes pour réfléchir autour de principes.

Par exemple : ne pas faire mal, faire du bien, respecter l'autonomie de l'autre, être juste.

L'éthique, ça bouge.

On peut réfléchir ensemble plusieurs fois sur le même sujet.

ENTREVUE AVEC LE DOCTEUR CYRIL HAZIF-THOMAS

Psychiatre de la personne âgée, Docteur en droit public au CHRU de Brest et Directeur de l'Espace de Réflexion Éthique de Bretagne (EREB).

Pour vous, quelle est la définition de l'éthique dans le contexte du médico-social ?

La racine grecque du mot éthique *ethos* signifie la bonne conduite, au sens de la juste conduite qui pose aussi souvent la question du bon médecin « qu'est-ce qu'un bon médecin ? ». De ma place de médecin, on n'est pas forcément un bon médecin parce qu'on a été choisi par un malade, on est choisi par un malade parce qu'on est un bon médecin. Ce n'est pas le fait de choisir qui fait le bon médecin. Ce qui veut dire que l'on est repéré pour une conduite qui s'ajuste aux besoins des personnes et dans le médico-social ça a son importance de s'ajuster au mieux pour une conduite appropriée, mesurée, réfléchie.

Comment l'éthique peut venir au service des personnes en situation de handicap et des équipes ?

Avoir une démarche éthique implique une réflexion qui peut se décomposer en plusieurs étapes et qui a une finalité. C'est le fait de ne pas se réduire au conformisme en général et à celui des normes sociales notamment. L'éthique c'est la bonne conduite. On peut être tenté par le fait de dire « je suis dans la bonne conduite parce que je réponds aux normes sociales ». La finalité de la démarche éthique c'est d'apprécier ce qui fait le cas unique, le problème soulevé ou la spécificité de la dimension individuelle car c'est avec cela que l'on va pouvoir individualiser le soin. Ça peut répondre à la fois à la question du handicap pour la personne elle-même, et puis ça donne une orientation individualisée du soin pour le travail d'équipe.

Comment construire une pratique favorisant un accompagnement propice au bien-être et à l'épanouissement de chacun ?

Le bien-être ça veut dire être bien dans sa peau mais ça signifie aussi se rapprocher de son être propre. L'humilité peut aider parce que l'être humain est tombé sur Terre et le mode d'emploi n'était pas avec la personne. L'humilité de se dire « je ne connais pas le mode d'emploi mais je vais me mettre à l'écoute du sens pour avoir une idée de comment ça fonctionne ». Cette question doit permettre de se mettre en route dans la démarche. Une fois que l'on se sent dans cet élan, ça aide vraiment à se questionner sur les bonnes pratiques, sans forcément apporter les réponses parce que l'on sait que l'on n'a pas le mode d'emploi. C'est différent de la morale car la morale c'est l'idée qu'on a déjà les réponses par un code de bonne conduite en bien et en mal.

> « LA MORALE COMMANDE, L'ÉTHIQUE RECOMMANDE »
>
> *André Comte-Sponville*

Comment le comité de réflexions éthiques devient un outil complémentaire à l'analyse de pratiques, aux réunions d'équipes… ?

Il y a quelque chose de complémentaire dans la mesure où se dégage de la discussion entre plusieurs personnes de disciplines différentes (pluridisciplinarité), pourvu qu'elle soit méthodique, une réflexion critique des situations et des comportements. Ça permet de pointer ce qui est individualisable en termes de bon sens et de réorienter vers la bonne direction afin que les problèmes soient pris en compte avec un début de solution possible ou un élargissement du questionnement, à défaut de solution. On peut petit à petit pointer vers une recommandation qui est là aussi différente de la morale. Le philosophe André Comte-Sponville le dit très justement « la morale commande, l'éthique recommande ». Ce comité éthique est saisi et est réuni sur une question donnée, ça peut être de l'éthique appliquée dans le médico-social sur la situation d'un usager, ça peut être un protocole de recherche ou ça peut être une question générale. L'intérêt c'est d'avoir une réflexion critique qui pointe dans le champ du bon sens de telle sorte que l'on puisse réorienter vers un sens nouveau, c'est-à-dire peut-être plus pertinent.

La place de la parole de l'usager dans le comité de réflexions éthiques ?

C'est une question d'avenir. Ça risque d'être le parent pauvre tant que l'on croira que l'éthique relève des experts. Prenons l'exemple de l'éthique médicale au sens large, que ce soit pour les patients lambda, les personnes souffrant de troubles psychiatriques ou les personnes en situation de handicap. Cette grille de révision éthique peut tout à fait s'adapter à la spécificité des personnes qui font l'objet de la réflexion éthique dans la mesure où on a un certain nombre de grands principes qui permettent de sécuriser les choses : le respect de l'autonomie de la personne, la bienfaisance (tenir compte de la douleur), la non-malfaisance (éviter que les risques soient plus importants que les bénéfices, éviter de causer un préjudice), la justice (les personnes en situation de handicap ou encore les personnes âgées doivent avoir accès aux mêmes soins, c'est d'ailleurs souvent sur ce critère qu'il y a des polémiques - l'accès aux soins, aux services d'urgences ou de réanimation pendant la période du COVID, typiquement ça a été un problème de justice). ■

LE COLLECTIF FINISTÉRIEN POURSUIT SA MOBILISATION POUR UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE DES PROFESSIONNELS DU SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Le collectif finistérien des acteurs du social et du médico-social a décidé de poursuivre sa démarche de défense des intérêts des salariés et professionnel de leurs associations.

Les événements sanitaires de ces derniers mois ont mis en lumière les difficultés du milieu médical et médico-social à répondre à l'ampleur de la crise actuelle, comme le besoin de moyens pour ces secteurs.

Cette volonté a donné naissance à un collectif, regroupant 27 associations, coopératives et fédérations du secteur social et médico-social, ainsi que trois syndicats de salariés (Sud, CFDT, CGT).

Ces acteurs ont exprimé la volonté partagée de continuer l'action et d'étendre le mouvement et de dénoncer l'« invisibilité » du social et du médico-social.

La crise sanitaire a été l'occasion de parler beaucoup des soignants. Mais le soin, c'est aussi tous les acteurs du social et du médico-social. Le manque de reconnaissance est criant dans ce secteur indispensable au fonctionnement sociétal, mais qui connaît des difficultés à recruter des personnes et à fidéliser des professionnels.

La volonté du collectif tend vers une valorisation de la filière et un engagement personnel au bénéfice des personnes qui en ont besoin.

C'est une démarche innovante qui rassemble des employeurs et des syndicats de salariés pour un même combat qui représente des milliers de personnes accompagnées et vulnérables, des milliers d'emplois dans le département.

Saint Martin des Champs, le 12 juin 2020

Objet : Valorisation des professionnels du secteur médico-social.

Madame la Préfète de Bretagne,
Monsieur le Préfet du Finistère,
Madame la Présidente du Département du Finistère,
Monsieur le Directeur de l'ARS Bretagne,
Monsieur le Directeur de la DT ARS du Finistère,
Monsieur le Directeur de la Cohésion Sociale du Finistère,
Monsieur le Président de la Région Bretagne,
Mesdames, Messieurs les Députés,
Madame, Messieurs les Sénateurs,

21 organisations - à but non lucratif - de l'Économie Sociale et Solidaire du Finistère vous sollicitaient et vous mobilisaient le 4 mai dernier par l'intermédiaire d'un courrier commun concernant l'obtention de la prime d'État exposée le 15 avril par Monsieur le Premier Ministre. Cette prime a été annoncée comme une valorisation des professionnels des services et établissements médico-sociaux ayant œuvré pour faire barrière et limiter au maximum la pandémie durant la période de crise sanitaire déclarée le 12 mars.

Extrait du courrier du 12 juin 2020 « valorisation des professionnels du secteur médico-social ».

Le Télégramme

Le collectif finistérien du secteur social et médico-social veut plus de moyens

Article de presse paru dans les colonnes du Télégramme du 29 septembre 2020 « Le collectif finistérien du secteur social et médico-social veut plus de moyens ».

RESTRUCTURATION DES FOYERS UVE DE TY BOS ET KEROMNÈS

Perspective du bâtiment B dont les travaux ont débuté en juin dernier pour une livraison en mai 2021.

Engagé au mois d'octobre 2018, le chantier de la restructuration des Foyers UVE de Quimper - Ty Bos et Keromnès, connaît une accélération depuis cette rentrée.

A son terme, la restructuration consistera à ramener l'actuel agrément de 47 personnes hébergées, à 43, ainsi réparties :

- Unités de Vie Extérieures (UVE) : hébergement 30 travailleur.euse.s sur le site de Ty Bos - Bât. A et B.
- Unité Personnes Handicapées Vieillissantes (UPHV) : 13 personnes accueillies sur le site de Keromnès.

Cette restructuration a ceci de particulier qu'elle se déroule alors que l'activité d'hébergement n'a jamais été interrompue. En effet, l'OPAC Quimper-Cornouaille, bailleur social, propriétaire des lieux, met à notre disposition un hébergement de transition sur le site, tout proche, de Kerambellec, lequel accueille actuellement 5 résidents.

Le projet global de restructuration se déroule selon trois phases :

Site de TY BOS – UVE

Phase 1. Oct. 2018 à mars 2020 :

Bât. A = rénovation des 6 studios existants et construction de 5 studios supplémentaires, soit 11 studios livrés depuis le 1er mars 2020.

Phase 2. Juin 2020 - mai 2021 :

Bât. B = rénovation des 7 studios existants - démolition des 3 modules transformés en 10 studios - construction d'une extension (+2 studios), soit une livraison de 19 studios.

L'achèvement de cette 2ème phase correspondra à l'installation, à Ty Bos, des 30 résidents, travailleur.euse.s d'ESAT, ainsi qu'à la fermeture du site de Keromnès qui entrera alors à son tour, dans une phase de transformation.

Site de KEROMNÈS – UPHV

Phase 3. Mai 2021 -déc. 2021 :

Le Foyer de Keromnès sera modernisé (création de salles de bains individuelles, de salles d'activités, construction d'un ascenseur, agrandissement de la salle à manger, construction d'un bureau d'accueil…).

Ainsi, dès le mois de janvier 2022, l'UPHV de Keromnès accueillera 13 résident.e.s, pour la plupart ancien.ne.s travailleur.euse.s d'ESAT. À ce jour, nous avons confirmé leur venue à 11 personnes.

L'un après l'autre, les jalons se posent. Une nouvelle étape s'annonce : au début de l'année 2021, afin de pourvoir aux emplois nécessités par l'ouverture de l'UPHV de Keromnès, l'association Kan Ar Mor lancera une invitation à mobilité interne à destination de ses salarié.e.s.

Jean-Yves Coignec,
Directeur de l'UVE de Ty Bos et Keromnès

RÉALISATION D'UN COURT MÉTRAGE À L'ATELIER ALTERNÉ DE PONT-CROIX

Il y a un peu plus d'un an maintenant qu'a germé le projet de réaliser un court métrage à l'atelier alterné de Pont-Croix. Claudette Leflamant, directrice de l'association Toile d'essai de Douarnenez nous a proposé de trouver un financement pour concrétiser ce projet. Nous avons obtenu l'aide du Conseil Départemental du Finistère par le financement d'un projet solidaire.

Sophie qui est vidéaste et salariée de Toile d'essai nous a accompagnés toute cette année pour concrétiser la réalisation du film. Nous avons d'abord appris aux 6 personnes du groupe à utiliser la caméra, puis rédiger un texte et enfin participer au montage dans les locaux de Toile d'essai. Quelle belle aventure malgré l'interruption brutale de mars à septembre !

Depuis le début de l'aventure, j'ai vu les visages s'éclairer, s'illuminer quand Sophie arrivait à l'atelier pour animer une séquence. J'ai réalisé que le groupe n'avait pas eu souvent l'occasion de parler de son histoire de vie et être ainsi valorisé sur ce parcours. Cette démarche les a valorisés et motivés dans la construction du film. Il est terminé, ils en sont fiers et il y a de quoi.

Bravo à eux, je les remercie de tous ces bons moments et de leur créativité durant cette aventure.

Martine Rospars,
éducatrice spécialisée à l'atelier alterné de Pont-Croix

Des diffusions de ce court métrage « On rentre du boulot » seront programmées au cinéma Le Club de Douarnenez.

Les participants en séance d'apprentissage aux techniques de réalisation.

Après la théorie, place à la pratique.

SAVS-SAMSAH : PAROLES D'USAGERS

L'ACCOMPAGNEMENT PAR LE SAMSAH-TED EN PÉRIODE DE CONFINEMENT

J'ai, selon moi, très mal vécu la période du confinement, dû à la crise sanitaire liée au Coronavirus ; j'avais beaucoup de mal à rester chez moi (malgré l'heure quotidienne de sortie autorisée) et je me sentais très seul chez moi, à ne voir personne à qui parler.

Heureusement, l'accompagnement par le SAMSAH-TED durant cette période m'a bien rendu service, et la présence des professionnelles appartenant au service m'a permis de vivre un peu mieux cette phase.

Mihaï HUCHET, 23 ans - suivi par le SAMSAH-TED depuis le 17 avril 2019.

LE CONFINEMENT

Le confinement
Cette solitude
A chamboulé mes habitudes
Je l'ai traîné comme un ballot

Mais d'autres gens
Étaient comme moi
Solitaires mais volontaires
Dans la quête du salut

Après ce dur moment
Je me suis retrouvé
Aussi heureux que par le passé
Ces instants de solitude ont
bouleversé mes habitudes

Je n'aimerais pas que le confinement
revienne
Il a usurpé mes pensées
Mais j'ai tenu bien ancré
Comme un bateau au port de
Camaret

Philippe SCHNEEBERGER

ESAT DE CARHAIX : PARTICIPATION À LA JOURNÉE DE L'ARBRE

Les jardiniers et leurs apprentis en pleine séance de plantation.

La ville de Carhaix organise chaque année depuis 4 ans la journée de l'arbre. Cette opération associe une école carhaisienne et un groupe de jeunes de l'EPMS de Kérampuilh. La responsable des services espaces verts, Cécile Thépault a ainsi proposé en fin d'année 2019, en retour de la journée DuoDay, de faire participer les ouvriers des ateliers espaces verts de l'ESAT de Carhaix. Les cinq travailleurs ont pu retrouver leur binôme à l'occasion de cette journée.

LE RÔLE DE LA HAIE

Le rendez-vous était fixé à 10h30 sur le site de Kérampuilh, derrière le terrain synthétique. Avant les plantations proprement dites, les participants ont écouté avec attention les explications de la responsable des services techniques sur le rôle joué par les haies dans la biodiversité (les animaux et insectes utiles qu'on y trouve).

UNE CINQUANTAINE DE PLANTS

Après la théorie, place à la pratique. Chaque ouvrier a été associé à un petit groupe d'élèves pour réaliser le travail de plantation. Ils ont pu partager leur savoir-faire et montrer aux jeunes les différentes étapes nécessaires à la plantation d'arbre en motte et en racines-nues. Munis de leurs bêches, les apprentis jardiniers ont procédé aux plantations durant près d'une heure et demie. Sous l'œil expert des ouvriers, les jardiniers d'un jour ont mis en terre une cinquantaine d'arbres et arbustes.

La matinée de travail s'est terminée à 11h30, les participants ont été conviés à partager une collation. Un élu de la municipalité et la presse présents à ce pot, ont interrogé les ouvriers sur leur quotidien en espaces verts et sur leurs motivations à exercer ce métier.

Le retour des travailleurs à cette journée est positif, ils sont aujourd'hui tous prêts à renouveler l'expérience en fin d'année.

L'équipe espaces verts,
ESAT de Carhaix

UVE DE DOUARNENEZ : LE K-BAR 2.0 EST ARRIVÉ !

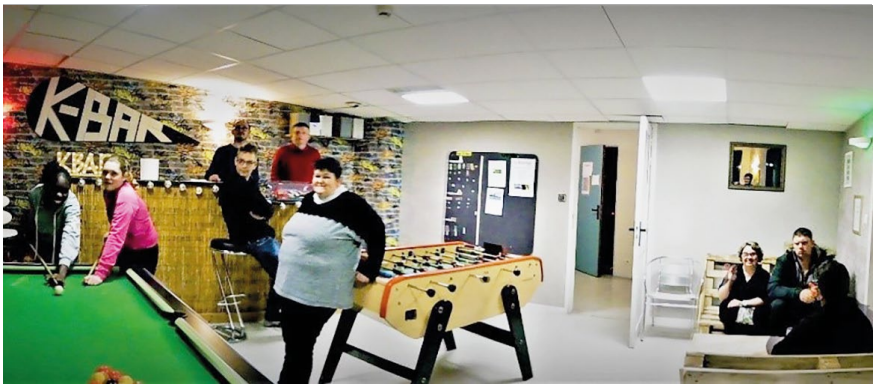

Les résidents présentent le K-Bar, nouvel espace de convivialité.

Depuis 2016, tous les mardis et jeudis soirs, un courant de bonne humeur traverse les couloirs de la résidence Kériguy, le Foyer UVE de Douarnenez.

En effet, le K-Bar est ouvert et ceux qui le souhaitent peuvent s'y retrouver. On y partage un moment convivial autour d'une boisson et d'une lichouserie, achetés à Thibault, Léa, Sébastien ou tout autre vendeur d'un soir, qui souhaite s'essayer au commerce de proximité !

Ce lieu de convivialité avait été imaginé et fabriqué, avec l'aide d'un certain nombre de résidents investis sur le projet. S'il fonctionnait bien, nombreux de ses anciens et nouveaux habitués, exprimaient le souhait de le voir rajeunir. Et bien, c'est chose faite depuis janvier dernier !

Toute une équipe s'est constituée avec le soutien de l'équipe éducative, afin de tapisser, peindre et fabriquer… Bref, renouveler le K-Bar à l'image de ses aficionados !

Côté déco, l'accent a été mis sur des couleurs punchy. Côté meubles, récupération et ré-emploi ont été mis à l'honneur avec la fabrication d'étagères et d'un salon en palettes. Un petit pas pour l'écologie, un grand pas pour le K-Bar !

Côté activités, là encore le renouvellement est à l'ordre du jour. Les classiques babyfoot et billard se sont vus agrémentés de quelques nouveautés, dont une très attendue borne d'arcade ! L'achat de ce jeu vidéo en version XXL est rendu possible par un don de la part d'une famille de l'un des habitants de la résidence ; un grand merci à eux et rendez-vous au K-Bar pour un moment convivial !

L'équipe éducative,
Foyer UVE de Douarnenez

ESAT DE CARHAIX : PIQUE-NIQUE IMPROVISÉ DANS LA VALLÉE DE L'HYÈRES

À la fin du mois de juillet, les ouvriers de l'ESAT de Carhaix se sont retrouvés pour pique-niquer dans la vallée de l'Hyères.

Nous avons respecté les mesures générales de protection pour éviter les risques liés au COVID 19.

« C'était bien », Marc.

« Une opération à renouveler », Stéphanie.

« Ça nous fait prendre un bol d'air », Chantal.

Le temps était un peu compté pour les ouvriers du GIP, mais le pique-nique s'est bien passé malgré la menace de la pluie.

Les ouvriers pendant leur pause déjeuner.

Résidence-autonomie de Douarnenez : balade en triporteur pour les résidents.

Foyer UVE de Douarnenez : visite aux serres de Carniflore, pépinière spécialisée dans la culture de plantes carnivore et de tourbière.

Foyers UPHV de Douarnenez et Pont-Croix : balade en calèche avec l'attelage Kili de Fouesnant.

Foyer d'Audierne : l'exposition photos « En voisins » proposée au public cet été à la médiathèque de Douarnenez.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX SALARIÉS :

Établissement	Prénom - Nom	Emploi
ESAT de Carhaix	Ronan LALINEC	Ouvrier qualifié
ESAT de Carhaix	Marie-Louise TURLIN	Monitrice d'atelier
ESAT de Douarnenez	Rogier BLANSJAAR	Moniteur d'atelier
ESAT de Douarnenez	Hugo LE DIZET	Moniteur d'atelier
ESAT de Douarnenez	Julie PERINET	Secrétaire-comptable
ESAT de Douarnenez	Antoine TANGUY	Moniteur d'atelier
ESAT de Ty Hent Glaz	Olivier DAVID	Ouvrier qualifié
ESAT de Ty Hent Glaz	Mathieu GESTALIN	Moniteur d'atelier
ESAT de Ty Hent Glaz	Gildas LE MARC	Moniteur d'atelier
ESAT de Ty Hent Glaz	Baptiste ROUGELET	Moniteur d'atelier
Foyer de Vie d'Audierne	Aurélie CANO	Infirmière
Foyer de Vie d'Audierne	Amélie LAOUENAN	AES
Foyer de Vie d'Audierne	Aurélie RIOU	Agent de service
Foyer de Vie de Kernével	Corinne APRILE	AES
Foyer de Vie de Kernével	Françoise BRETTE	AES
Foyer de Vie de Kernével	Vanessa LONCHAMP	AES
Foyer de Vie de Kernével	Grégory SWIEREZ	Surveillant de nuit
Foyer de Vie de Pleyben	Audrey ARZUR	AES
Foyer de Vie de Pleyben	Aude DAMOY	Éducatrice spécialisée
Foyer de Vie de Rosporden	Rachel HALFEN	Aide-soignante
Foyer de Vie de Rosporden	Laura OHEIX	Aide-soignante
Foyer UVE de Carhaix	Arnaud GUYON	Moniteur-éducateur
SAVS-SAMSAH	Hélène BOSCHER	Éducatrice spécialisée
SAVS-SAMSAH	Manuella HUIBAN	Infirmière

BONNE RETRAITE À :

Olivia DE DOUGLAS-PREVOST, psychiatre au Foyer de Vie de Rosporden

Pascale GOHIER, comptable au Foyer de Vie de Plomelin

Christian PENNANEAC'H, ouvrier d'entretien au Foyer de Vie de Rosporden

Annie PITOY, monitrice d'atelier à l'ESAT de Pont-Croix

Retrouvez-nous sur Facebook

Trait d'Union #52

Journal trimestriel de Kan Ar Mor

7, rue Jean Peuziat
BP 306 - 29173 Douarnenez cedex

Directeur de la publication : Sébastien Maillard

Comité de rédaction : André Guéguen, Christophe Pouliquen, Laura Beauvillain, Gaëlle Chossec, Hélène Laniesse

Conception : Hélène Laniesse

Impression : Imprimerie du Commerce

Tirage : 1300 ex.

Octobre 2020 - ISSN 1299-821